Suite de l'Éd. du Val de Loire.

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -1-2-68 743525

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE) MAYENNE

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL XXXX. 25 F.

C. C. P. Nantes 86-04-02 Régisseur de recettes de la D. D. A. de M. & L. Cité Administrative, rue Dupetit Thouars ANGERS

BULLETIN N° 88 DE JANVIER 1968 - TOUS DEPARTEMENTS .... P 5

LES TRAITEMENTS d'HIVER DE LA VIGNE

Les viticulteurs pourront profiter de la période de repos de végétation pour lutter contre certaines affections.

1°) L'ESCA - Cette maladie du bois, due à un champignon, provoque soit une mort lente de la souche atteinte, accompagnée du déssèchement des feuilles, soit une mort foudroyante ou apoplexie. Le dépérissement lent est le plus fréquent. Cette grave affection doit être combattue avec énergie par des pulvérisations, en respectant les précautions suivantes :

- utiliser une bouillie à base d'arsénite de soude à la concentration de 1.250 grs d'arsenic par hl. d'eau.
- l'arsénite de soude, composé arsénical soluble, étant très toxique, il est indispensable de respecter certaines précautions : utiliser des appareils absolument étanches, ne pas fumer, ne pas manger ou boire pendant le traitement, porter des gants de caoutchouc.
- appliquer le traitement pendant le repos complet de la végétation, au plus tôt 10 jours après la taille, au plus tard 3 semaines avant la date probable du débourrement.
- pulvériser surtout les plaies de taille récentes et anciennes.
- éviter de traiter par temps pluvieux et de pulvériser des bourgeons humides.
- pour être efficace totalement, ce traitement doit être appliqué au cours de 2 ou 3 années successives.

2°) L'EXCORIOSE - Les conditions climatiques de 1967 ont été moins favorables à cette affection qui a sensiblement regressé. Toutefois, elle pourrait connaître une nouvelle recrudescence si le printemps était humide. Il est donc préférable d'intervenir contre cette maladie. Les traitements, insuffisamment efficaces, doivent être cependant effectués par pulvérisation peu avant le débourrement à l'aide d'une spécialité contenant de l'arsénite de soude ou des colorants nitrés ou des huiles jaunes ou des huiles d'anthracène jaunes. L'arsénite de soude a l'avantage d'être actif contre l'Esca. Respecter les mêmes précautions d'emploi que pour cette affection.

3°) LE BLACK-ROT - Dans le vignoble de Neuville-en-Poitou, cette affection n'a pratiquement pas occasionné de dégâts en 1967. Il serait cependant illusoire de croire que les risques d'attaque de cette maladie sont devenus très faibles. Bien au contraire, les quelques pluies de la fin de l'été et de l'automne ont permis une dispersion de cette maladie, de sorte que si le printemps de 1968 lui est favorable, le black-rot, en l'absence de mesures appropriées, pourrait à nouveau devenir inquiétant. Il est donc essentiel d'appliquer les mesures prophylactiques suivantes : arrachage des parcelles abandonnées, remise en état des parcelles mal entretenues, enfouissement des grappes atteintes tombées sur le sol, élimination au cours de la taille et destruction des grappes désséchées par la maladie, suppression des bois attaqués.

UTILITE DES MESURES PROPHYLACTIQUES DANS LA LUTTE CONTRE LES PARASITES des PLANTES (suite)

-:-:-:-:-

VIGNE

C'est principalement dans le domaine des maladies cryptogamiques que l'application des mesures prophylactiques joue un rôle important en viticulture. Avant d'envisager les précautions qu'il convient de prendre pour empêcher le développement des différentes affections

.../...

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-Gérant : L. BOUYX

des vignobles, il est utile de rappeler que l'eau, sous ses différentes formes (stagnant au pied des souches, sous forme de pluie ou tout simplement dans l'atmosphère) est une grande alliée de la plupart des affections graves de la vigne. Les viticulteurs doivent donc, dans toute la mesure du possible, lutter contre elle en drainant le sol, en assurant son évacuation, en évitant les plantations en exposition trop humide et à des distances trop rapprochées.

Le Mildiou en particulier est très exigeant en eau, son développement n'est possible que s'il pleut et le retour du beau temps arrête son extension. En conséquence tout assainissement du vignoble joue un rôle considérable particulièrement au printemps, période où les germes qui se sont conservés dans les feuilles tombées au sol entrent en activité et contaminent la végétation située au niveau du sol. Il importe donc, l'eau ayant été évacuée dans les meilleures conditions, d'entraver les premières contaminations, c'est-à-dire la formation des foyers primaires à partir desquels, si les conditions climatiques sont favorables, la maladie s'étend en générations successives. Pour cela l'enfouissement des feuilles par les labours de chaussage joue un rôle considérable, les germes enterrés n'étant plus dangereux. Ils peuvent cependant localement persister en assez grand nombre pour que des contaminations se produisent. Ces contaminations ne sont possibles que si une végétation basse traine sur le sol, c'est la raison pour laquelle l'élimination des sarments situés au ras du sol doit être systématiquement effectuée lors de la taille hivernale. Enfin les ébourgeonnages doivent être suffisamment précoces, en effet la végétation inutile qui se développe sur le tronc constitue une sorte"d'échelle " qui permet au Mildiou, d'abord localisé au pied des souches, de monter au niveau des grappes. Par ailleurs, lorsque les foyers primaires sont découverts à temps, ce qui est relativement rare, leur destruction précoce par l'élimination des pousses atteintes est souhaitable.

L'Oïdium n'exige pas d'eau sous forme de pluie, par contre un temps " lourd ", c'est-à-dire humide, chaud et peu ensoleillé lui plaît, car il réunit les différents facteurs climatiques qui lui sont favorables. Le viticulteur ne peut pas intervenir sur le climat, il peut par contre en limiter les conséquences ; c'est ainsi que les plantations en terre saine, bien ventilées, faites à des distances correctes et conduites dans un système de taille évitant l'entassement de la végétation permettant ainsi la bonne circulation de l'air et de la lumière à l'intérieur de la souche, sont beaucoup moins contaminées.

La lutte contre le Black-rot qui, fort heureusement dans nos régions de l'ouest, ne pose que des problèmes locaux, doit être essentiellement prophylactique, car les produits chimiques sont sans aucune efficacité lorsque les conditions sont favorables à la maladie. Là également l'assainissement du vignoble est primordial, car le Black-rot est très exigeant en eau. Mais dans les régions habituellement attaquées, les viticulteurs doivent surtout s'attacher à supprimer la source des contaminations primaires. La maladie se perpétue très facilement d'une année à l'autre, principalement au niveau des grains contaminés qui, momifiés, se conservent parfaitement. En conséquence, lors de la taille hivernale toutes les grappes atteintes et restées sur les souches ainsi que les sarments attaqués doivent être systématiquement éliminés et brûlés. Point particulièrement important, les façons culturales d'automne qui enfouissent les grains tombés au sol, ont une importance capitale. Enfin, le Black-rot étant une maladie à foyers essaime à partir des parcelles abandonnées où les conditions de développement sont particulièrement favorables, ces parcelles doivent être ou remise en culture, ou arrachées. Leur destruction est dans certaines régions rendue obligatoire par la loi.

Par ailleurs, d'autres affections comme l'Excoriose et la Pourriture grise sont également favorisées par l'humidité ; en conséquence, tout assainissement des vignes améliorera la lutte contre ces deux affections très difficilement combattues, dans l'état actuel des choses, par les moyens chimiques. (à suivre)

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux

J. DIXMERAS.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles : R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

TIRAGE DU 30 JANVIER 1968